



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

au



Cerema

n°06 du 24 mars 2014 : première réunion des représentants du personnel au Conseil d'Administration

*Jeudi 20 mars matin, s'est tenue, à la Défense, la première réunion des représentants du personnel au CA (Conseil d'Administration), avec le **DG** (Directeur Général), B.Larouturou.*

Représentants : **Cfdt:** Martine MEUNIER-CHABERT et Gérard BOUIN.
FO, CGT

Cfdt: malgré nos interventions précédentes sur la mise en place du dialogue social au sein du Cerema, les difficultés persistent : nous n'avons reçu les documents que le 18 mars en soirée. Difficile de se les approprier des documents dans un laps de temps si court et de réagir en conséquence. Est-ce que cela veut dire que l'avis des représentants du personnel ne compte pas ?

Réponse DG : *d'accord sur la remarque, mais ce document à été amendé jusqu'au dernier moment, d'où l'envoi tardif.*

Cfdt: pour nous, le délai de grâce est terminé et le temps des consultations informelles également. Les arguments sur les contraintes de temps pour l'administration ne tiennent plus. Les intentions du DG sont toujours les mêmes : nous fournir des documents tout ficelés !

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Cfdt: demande si la composition est validée.

Réponse DG : *Non, nous en sommes au même point que le 26 février (CT informel). Les démarches sont en cours et les tractations sont menées par les deux cabinets ministériels.*

Cfdt: va intervenir pour connaître les points de blocage. Cette situation fait que le premier CA, prévu le 25 avril 2014 sera incomplet et ne pourra siéger que si le quorum est atteint. Espérons que pour le prochain, fin juin/début juillet, les membres des autres collèges soient connus.

**DONNEZ DE LA VOIX
À VOTRE VOIX**



Cerema

RÔLE ET PRÉPARATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le DG, s'appuyant sur le décret, rappelle le rôle du CA et les règles à adopter. Le CA est une instance importante dans un établissement public ; cela mérite une préparation. Pour cela, le directeur propose de tenir des réunions de préparation à celles du CA. L'examen du budget d'un EPA n'étant pas chose aisée, il propose une formation aux membres représentants les personnels au CA.

Cfdt: approuve cette démarche.

Pour le CA du mois d'avril, l'ordre du jour n'est pas définitif. Il comprendrait les points :

- * Présentation des membres du conseil,
- * Élection du président et désignation du vice-président « transitoires ».
- * Présentation du budget primitif CEREMA 2014 (pour info)
- * Programme d'activité (pour info)
- * Projet stratégique
- * Délégation de pouvoirs
- * Convention avec le CSTB
- * Projet de règlement intérieur du CA (qui sera validé au CA suivant)
- * Programme d'activité 2014

Cfdt: attire l'attention du DG, tant sur le contenu que sur la **méthode de fabrication de ce programme d'activité 2014**. Il ne concerne pour l'instant que les commandes des DG des ministères. Il n'intègre pas les commandes d'études locales des services extérieurs des ministères aux DTer. Pourtant, elles avaient fait un travail important pour que cette activité soit prise en compte. Quant à l'activité pour le compte des tiers, on n'en a jamais parlé dans le cadre des CPT.

Pour l'exercice 2015, on ne peut pas reproduire cette méthode, mais bien prévoir une prise en compte de l'ensemble de l'activité du Cerema. Par ailleurs, le fait de travailler par thème et non de façon transversale, est dommageable pour la reconnaissance des compétences des équipes des PCI déjà en place, qui voient leur activité dispersée dans différentes lignes de programme.

S'ajoute à cela le fait que l'outil SIGMA, qui va permettre de suivre l'activité en termes de comptabilité analytique, ne rendra pas compte de la gouvernance, de la gestion de projet et du management des équipes tels, qu'il se pratique actuellement. Ainsi, de cet exercice très réducteur, ressortent d'une part, des tensions entre les services du Cerema et les DG (qui n'existaient pas avant) et d'autre part, la création de tension entre les équipes au sein du Cérema.

Rien n'est encore écrit aujourd'hui, ni sur la méthode de fabrication de ce programme, ni sur le cap à atteindre, ni sur des objectifs au moins à 5 ans, alors que la plupart des chantiers se font sur 2 à 3 ans !

**Les agents veulent bien changer, s'adapter à
de nouveaux modes de travail, mais pour aller où ?**

Le DG doit rapidement diffuser une note sur la démarche stratégique, qui sera présentée au CA, après échanges au Comité technique. Elle sera construite, domaines par domaines, et deviendra la feuille de route stratégique du CEREMA.

Cfdt: S'ENGAGER POUR CHACUN, AGIR POUR TOUS